



HAL
open science

Le rôle du système d'accueil sur les relations entre les demandeurs d'asile et les travailleurs sociaux en France et en Allemagne

Audran Aulanier

► **To cite this version:**

Audran Aulanier. Le rôle du système d'accueil sur les relations entre les demandeurs d'asile et les travailleurs sociaux en France et en Allemagne. *Migrations Société*, 2022, N°188, pp.115 - 131. 10.3917/migra.188.0115 . hal-03723536

HAL Id: hal-03723536

<https://hal.science/hal-03723536>

Submitted on 15 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rôle du système d'accueil sur les relations entre les demandeurs d'asile et les travailleurs sociaux en France et en Allemagne

Audran Aulanier *

RESUME

En France comme en Allemagne, les demandeurs d'asile interagissent très régulièrement avec les travailleurs sociaux. Ces derniers les aident dans leurs démarches auprès des institutions de l'asile, les assistent au quotidien en ce qui concerne l'accès au logement, à l'aide alimentaire ou l'ouverture de leurs droits. Cet article ne se concentrera cependant pas sur les pratiques concrètes liées à ces aspects du travail social de l'asile : il se penchera plutôt sur la perception des travailleurs sociaux par les demandeurs d'asile, en tentant de montrer qu'elle prend des formes variées des deux côtés du Rhin, en raison d'une organisation différente de la procédure de demande d'asile dans les deux pays.

MOTS-CLES : Allemagne, demandeur d'asile, étude comparative, France, travail social

Durant leur procédure de demande d'asile, les exilés interagissent très régulièrement avec les travailleurs sociaux¹. À chaque étape de leur parcours, ils sont susceptibles d'avoir des relations interpersonnelles avec ces professionnels de l'assistance² dont le rôle consiste à les aider à traverser

* Doctorant en sociologie au CEMS/EHESS, attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) au CERIES/Université de Lille, affilié à l'Institut convergences migrations.

1. J'emploierai le masculin générique pour parler des travailleurs sociaux, mais il faut garder à l'esprit que la plupart des travailleurs sociaux sont des travailleuses sociales. De même, quand je parle des demandeurs d'asile, cela comprend aussi les demandeuses d'asile. Une réflexion sur l'importance du genre des travailleuses et travailleurs sociaux dans leur perception par les demandeurs d'asile serait complémentaire à la réflexion proposée dans les pages suivantes. On peut notamment se dire que la forte proportion de femmes dans le travail social n'est peut-être pas pour rien dans le fait que soit mise en avant ladite "gentillesse" du personnel. Sur l'importance du genre dans le domaine du travail social, voir plusieurs textes de Marc BESSIN, par exemple : "Le travail social est-il féminin ?", in : ION, Jacques (sous la direction de), *Le travail social en débat[s]*, Paris : Éd. La Découverte, 2005, pp. 152-169 (voir notamment le passage intitulé "Care et travail social").
2. Il convient de préciser que les professionnels de l'assistance ne reçoivent pas toujours de formation spécifique concernant les problématiques de l'asile, en particulier dans les centres d'accueil "de droit commun", où les personnes accueillies sont aussi des sans domicile fixe (sdf), des sans-papiers, etc., et où les personnels n'ont pas nécessairement le temps de se former sur les particularités de la demande d'asile. Plus globalement et au-delà de la formation, les personnels de ces centres d'accueil généralistes ont des missions très diversifiées qui ne leur laissent que peu de temps à consacrer aux démarches spécifiques aux demandeurs d'asile.

« *les épreuves de l'asile* »³. Les travailleurs sociaux les assistent dans la construction du récit qu'ils devront présenter devant l'institution chargée de statuer sur leur demande (du moins en France), les aident à s'y retrouver dans les méandres locaux des associations d'aide, les dons de vêtements, de nourriture, etc., ils les aident encore, parfois, à trouver du travail ou à ouvrir leur accès aux droits (à la santé, au revenu de solidarité active [RSA] en cas de reconnaissance du statut de réfugié, etc.). Dans un autre registre, ils accompagnent « l'attente » à laquelle font face les demandeurs d'asile, en essayant de mettre en place des activités pour occuper le quotidien et d'ancrer des habitudes et des routines qui leur permettront une certaine autonomie lorsqu'ils ne seront plus demandeurs d'asile, moment où l'accompagnement social s'interrompra ou deviendra plus « lâche »⁴. Cet article ne s'intéressera pas pour autant aux pratiques concrètes des travailleurs sociaux, mais plutôt aux relations entre ces derniers et les demandeurs d'asile. Ces relations seront en particulier abordées sous l'angle de leur perception par les demandeurs d'asile. À travers mes observations de diverses situations d'interactions et à partir des explications des demandeurs d'asile comme des travailleurs sociaux, notamment au cours de nombreuses discussions informelles, j'ai en effet pu comprendre les évolutions de ces relations en fonction de l'avancement de la procédure de demande d'asile d'une part et du rôle du système d'accueil d'autre part.

Cet intérêt pour les relations entre les demandeurs d'asile et les travailleurs sociaux s'inscrit dans une démarche de recherche plus large sur le quotidien des demandeurs d'asile, effectuée dans le cadre d'une thèse de doctorat. Le terrain de recherche a été mené durant deux ans : entre 2017 et 2019 en France (métropole lilloise) et en Allemagne (métropole de Mannheim). Le matériau récolté est constitué d'une trentaine d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de demandeurs d'asile, de notes portant sur environ 250 rendez-vous entre demandeurs d'asile et travailleurs sociaux — depuis les plus courts, pour un renseignement administratif, jusqu'aux rendez-vous de suivi pour préparer le récit de vie à destination des institutions —, de notes sur des visites à domicile, où j'ai pu accompagner les travailleurs sociaux, et, plus largement, d'une ethnographie du quotidien

3. D'HALLUIN-MABILLOT, Estelle, *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, Paris : Éditions de l'EHESS, 2012, 302 p.

4. On trouvera dans un article de Sophie Mathieu des descriptions des activités des travailleurs sociaux avec les demandeurs d'asile et des informations sur leurs manières de composer avec le temps contraint et incertain de la demande d'asile. Voir "Les travailleurs sociaux face à la demande d'asile", *Temporalités*, n° 33, 2021, <http://journals.openedition.org/temporalites/8444>. Sur le rôle des travailleurs sociaux dans la gestion de l'attente des demandeurs d'asile, voir : KOBELINSKY, Carolina, *L'accueil des demandeurs d'asile. Une ethnographie de l'attente*, Paris : Éditions du Cygne, 2010, 270 p. (voir pp. 169-196).

des demandeurs d'asile, à travers de nombreuses journées passées avec une dizaine d'entre eux. À partir de cela, je propose d'analyser la façon dont le manque global d'hospitalité des systèmes d'accueil français et allemand contribue à affecter le « *maintien de soi* »⁵ des demandeurs d'asile, tout en prenant en considération les possibilités qu'il leur reste de s'aménager des milieux d'hospitalité, des lieux et des moments qui leur permettent d'« *encaisser* »⁶ la charge pesante du quotidien de l'asile. Le fait de parvenir à nouer des relations, qui portent vers un avenir⁷, est une des possibilités pour réussir à encaisser ce temps contraint, marqué par un engluement dans le présent. Je me suis déjà penché sur une partie des relations qu'entretiennent les demandeurs d'asile avec les professionnels du travail social — sans réellement les différencier de celles avec les bénévoles — en me centrant sur le concept d'attention : je proposais alors une forme d'éthique de l'attention, qui aboutirait à un type d'hospitalité en partie détaché du lieu d'accueil puisque n'étant pas entièrement dépendant d'une porte qu'on ouvre et qu'on referme, mais plutôt de la capacité à créer un commun à travers la relation, d'abord naissante puis éventuellement se poursuivant, suivant son cours⁸. Dans ce texte, je serai davantage attentif aux lieux et au contexte spécifique du travail social de l'asile, en ce qu'ils servent de cadre à l'émergence des relations entre les professionnels et les usagers de ces services.

Dans un premier temps, je me focaliserai sur le cas de la France, où les demandeurs d'asile, quand ils sont hébergés, peuvent avoir des interactions quotidiennes avec les travailleurs sociaux. Dans un deuxième temps, il sera question de la situation des demandeurs d'asile en Allemagne où ces derniers semblent avoir peu accès aux travailleurs sociaux durant l'ensemble de la procédure d'asile. Pour terminer, j'insisterai sur la difficulté pour les demandeurs d'asile de construire une relation durable avec les travailleurs sociaux.

-
- 5 Je reprends cette idée de « *maintien de soi* » à Marc Breviglieri, qui s'inspire lui-même, entre autres, de Paul Ricoeur, pour la développer. La possibilité de se maintenir est liée au fait de réussir à se projeter dans un futur et à garder la capacité de se lier avec autrui ; et elle comporte aussi un aspect corporel. BREVIPLIERI, Marc, « L'horizon du *ne plus habiter* et l'absence du maintien de soi en public », in : CEFAÏ, Daniel ; JOSEPH, Isaac (sous la direction de), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2002, pp. 319-336.
 - 6 Sur le concept d'encaissement, voir les développements de Joan STAVO-DEBAUGE. Par exemple, « Des 'événements' difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste », in : CEFAÏ, Daniel ; TERZI, Cédric (sous la direction de), *L'expérience des problèmes publics*, Paris : Éditions de l'EHESS, 2012, pp. 191-223.
 - 7 Dans le travail social, l'avenir s'élabore notamment par les projets individualisés, selon la « loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale », voir <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000215460>.
 - 8 AULANIER, Audran, « Attention et hospitalité. Une tentative de définition socio-phénoménologique des relations entre les demandeurs d'asile et les 'aidants' », *Études phénoménologiques*, n° 6, 2022, pp. 153-185.

La « gentillesse » des travailleurs sociaux en France

En France, les demandeurs d'asile qui évoquent le plus « leurs » travailleurs sociaux sont ceux qui sont hébergés dans des *Centres d'accueil pour demandeurs d'asile* (CADA). Sans surprise, c'est dans ces lieux que le taux d'encadrement est le plus important, avec 15 personnes suivies par équivalent temps plein, selon la loi⁹. Invités à s'exprimer sur leurs rapports avec les travailleurs sociaux, les demandeurs d'asile hébergés au sein de ces centres évoquent presque unanimement leur « gentillesse », ainsi que le « soulagement » qu'ils leur procurent. Avant de décrire ces sentiments et de les expliquer, il importe de préciser une chose capitale : l'analyse qui suit n'est valable que pour une partie des demandeurs d'asile en France, et elle devra être complétée ultérieurement. Seule la moitié environ des demandeurs d'asile est hébergée dans le cadre du *Dispositif national d'accueil* (DNA), et une part importante de l'accueil du DNA se déploie dans des *Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile* (HUDA), des *Centres d'accueil et d'étude de situations* (CAES), ou encore des *Centres d'accueil et d'orientation* (CAO), où l'accompagnement social est plus distant et où les demandeurs d'asile sont plus prompts à critiquer « leurs » travailleurs sociaux (ou à faire part de leur absence) qu'à parler de leur gentillesse. Malgré ces précisions, il me semble judicieux de comparer l'accompagnement en France et en Allemagne en évoquant surtout le cas des CADA, car ceux-ci donnent à voir un type d'accompagnement qui n'existe pas — dans ce contexte précis — en Allemagne¹⁰. En outre, l'existence de cet accompagnement (même s'il n'atteint pas tous les publics concernés) reflète un temps plus centré sur la procédure de demande d'asile et le quotidien en France¹¹.

Attachons-nous donc à examiner l'accompagnement social au sein des CADA. Fanta et Antoinette, deux mères d'enfants en bas âge, hébergées dans le même appartement, soulignent ainsi que :

-
- 9 Concrètement, les travailleurs sociaux sont référents d'un certain nombre de personnes, ce qui revient à les accompagner plus particulièrement dans leurs démarches et participe à produire une relation de proximité avec certaines.
10. De plus, l'accompagnement proposé dans les CADA est pensé par l'État français, depuis plusieurs années, comme l'alpha et l'omega de l'accueil. C'est en tous les cas ce qui était prescrit par le rapport Létard/Touraine (LÉTARD, Valérie (sénatrice) ; TOURAINE, Jean-Louis (député), *Rapport sur la réforme de l'asile. Remis au Ministre de l'Intérieur, le 28 novembre 2013*, 394 p.). Depuis la loi du 10 septembre 2018 (dont quelques aspects sont explicités dans l'introduction de ce numéro), moins de ressources sont allouées aux CADA, qui restent néanmoins les structures d'accueil emblématiques du DNA.
11. AULANIER, Audran, "Un temps 'difficile à encaisser'", *Temporalités*, n° 33, 2021, <http://journals.openedition.org/temporalites/8278>.

« Monsieur Pierre, il aide vraiment beaucoup : par exemple, quand on a besoin de lait pour les enfants, il peut en donner en plus. Et puis il fait tous les papiers, il sait quoi faire. Tu sais, c'est trop compliqué sinon... Il est là quoi ! Tu as besoin, il est là, il se trouve là pour toi, vraiment il fait tout pour nous, il est gentil »¹².

Même lorsque Fanta précise que : « *parfois, il [Monsieur Pierre] s'énerve un peu, mais c'est pas méchant, c'est quand il [n']a pas le temps, ou quand on a besoin des euros [parce que l'Allocation de demandeur d'asile (ADA) a été dépensée et qu'il reste des dépenses indispensables] : oui, peut-être aussi qu'il fait plus attention pour les bébés que pour nous, mais il les connaît bien, c'est pour ça, il s'inquiète pour qu'ils mangent bien, il demande de leurs nouvelles* », elle souligne aussi à quel point « Monsieur Pierre » reste à l'écoute, en étant très attentif aux besoins des enfants. Même quand il s'énerve, elles ne le prennent pas nécessairement mal : si parfois il a moins de temps pour elles, c'est pour mieux répondre immédiatement aux demandes lorsqu'elles concernent leurs enfants, qu'il « *connaît bien* ». Ainsi, c'est finalement la présence de « Monsieur Pierre » et son écoute qui amènent une forme de tranquillité, perceptible dans les répétitions du « *il est là, il se trouve là* ». Dans un temps de l'asile marqué par la difficulté à se projeter dans le futur et une intranquillité générale¹³, la relation avec le travailleur social permet une forme d'assise minimale, une tranquillité retrouvée. Cette tranquillité est aussi pointée par Carolina Kobelinsky, lorsqu'elle évoque « *l'entrée en foyer* » comme un « *moment de détente* »¹⁴. Ce faisant, elle met l'accent sur le « *savoir spécialisé* » des travailleurs sociaux, que les résidents mettent « *constamment en avant* ». Si ce savoir compte en effet beaucoup, je ne serais pas aussi affirmatif sur sa constante mise en avant. Effectivement, les travailleurs sociaux les plus appréciés par les demandeurs d'asile sont généralement ceux qui maîtrisent le mieux les arcanes du droit d'asile. Mais la relation avec le sentiment de tranquillité ne me semble pas aussi directe : il apparaît plutôt que cette maîtrise leur permet plus facilement et plus rapidement de passer « *sous les conventions* »¹⁵ et

12. Entretien avec Fanta et Antoinette, réalisé à Lille en octobre 2019.

13. AULANIER, Audran, « Composer avec une intimité déniée : demandeurs d'asile en France et en Allemagne », *Genre, sexualité & société*, n° 26, Automne 2021, <http://journals.openedition.org/gss/6872>.

14. KOBELINSKY, Carolina, *op. cit.* (voir pp. 137-141).

15. BREVIGLIERI, Marc ; STAVO-DEBAUGE, Joan, « Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation », in : EYMARD-DUVERNAY, François (sous la direction de), *L'économie des conventions, méthodes et résultats. Tome II Développements*, Paris : Éd. La Découverte, 2006, pp. 129-144. Dans ce texte, les auteurs se penchent sur le travail de proximité réalisé par les travailleurs sociaux, travail capital mais caché sous les logiques de contractualisation et de projet individuel (de formation), d'autant plus mises en avant depuis la loi 2002-2 évoquée en note 7. On verra dans la dernière partie de cet article la spécificité du travail social de l'asile,

d'effectuer un mouvement de rapprochement avec les personnes suivies. Du rapprochement naît l'impression de gentillesse.

Durant le temps que les travailleurs sociaux et les demandeurs d'asile passent ensemble — certes le plus souvent en lien avec la préparation de l'audition à l'*Office français de protection des réfugiés et apatrides* (OFPRA), l'ouverture d'un compte bancaire, ou pour une quelconque autre tâche administrative... — le ton de la voix du travailleur social, la régularité des rendez-vous, la place laissée aux rires, aux discussions à propos des enfants ou sur les spécialités culinaires du pays d'origine, comptent au moins autant que le savoir spécialisé. Si les passages obligés des rendez-vous administratifs constituent des occasions de rencontre (le *travail social* reste un travail), ce sont aussi tous les autres aspects du travail quotidien qui fournissent l'occasion d'un rapprochement, lequel permet aux demandeurs d'asile de sentir qu'ils peuvent compter sur quelqu'un, comme le montrent les propos de Farouk :

« Pierre, Solène, Léa, Abdel, le directeur : je les connais tous au CADA. Ils sont là, tu peux passer, rigoler avec eux ; parfois tu les vois dans la rue, tu dis bonjour. Et puis, tu sais que quand tu as des difficultés, tu peux venir en parler. Parfois, Solène trouve des moyens, elle peut appeler le docteur, faire une lettre. Mais bon, surtout tu sais que tu peux lui parler, tu as la confiance avec elle, vraiment, c'est ça qui est important : car je la connais bien. Avant le CADA, je ne pouvais pas tout raconter comme ça, tu sais. Maintenant, je peux bien parler avec Solène, pas de souci, j'ai pas peur, elle est là pour m'aider ».

La confiance vient ici de la proximité de la relation : le fait d'être reconnu, de pouvoir discuter sans peur, engage à une parole qui se donne sans retenue, car elle est davantage susceptible d'être écoutée. Comme l'indique le poète Fidèle Mabanza, en relatant l'expérience d'un cercle de parole de demandeurs d'asile, « *l'expérience vécue et partagée dans l'exercice du silence et de l'écoute s'accompagne souvent du processus de légitimation des sentiments antérieurement réprimés* »¹⁶. Contrairement à cette expérience, dans le cas de Farouk la parole ne circule pas entre pairs, mais il s'instaure de la même façon un « *espace d'échange* » qui

mais en attendant nous nous bornerons à dire que décrire ce qu'il se passe sous les conventions, ici, c'est décrire ce qui a lieu sous les entretiens de préparation à l'entretien à l'OFPRA, et sous tout le reste du travail contractuel qui concerne les demandeurs d'asile : ce qu'il se crée dans le travail de proximité.

16. MABANZA, Fidèle, "L'expérience d'un groupe de parole autour des enjeux de la migration", *Rhizome*, n° 69-70, décembre 2018, p. 37.

permet « de créer un lieu d'attaches pour ses participants »¹⁷. Se forme alors un espace attentionnel partagé¹⁸ qui, à travers les attaches ainsi établies et l'importance donnée à la parole, engage à une mise en commun qui maintient dans le présent et porte vers un futur rendu à nouveau possible. Pour qu'émerge cet espace partagé, il faut souligner l'importance de la voix, qui n'est pas seulement « *délibérante, raisonnable et verbalisante* », mais comporte aussi des « *qualités "viscérales", corporelles et sensibles* »¹⁹. Dans l'absence de peur de Farouk quand il discute avec Solène, ou dans l'absence de méchanceté ressentie par Fanta et Antoinette dans la voix de Pierre, même quand ce dernier s'énerve, se loge une qualité sensible particulière, qui participe pleinement au « *soulagement* » ressenti au sein du CADA, du moins dans les premiers moments.

Cet espace attentionnel partagé, possible avec les travailleurs sociaux sous réserve d'un certain travail de proximité de leur part, se trouve souvent facilité par les visites à domicile, dans le cas de l'« hébergement diffus »²⁰. Dans la mesure où les visites sont régulières, le fait de recevoir le travailleur social et non pas d'être reçu par lui dans son bureau accentue le partage de l'espace, lequel facilite un sentiment d'aise chez le demandeur d'asile. Dans ce cadre, j'ai aussi très régulièrement vu les demandeurs d'asile offrir un verre de jus de fruit ou un thé, *a minima*, voire proposer des gâteaux achetés ou préparés spécialement pour la venue du travailleur social. Le fait de pouvoir recevoir augmente alors le sentiment d'être digne d'intérêt, d'autant plus qu'il laisse entrevoir la possibilité d'invitations à revenir (manger ou prendre un thé, par exemple), qui, même si elles sont rarement tenues, laissent la porte ouverte à des projets. Mais, dans le même temps, ces visites restent ambiguës : on ne choisit pas qui on reçoit, et les visites peuvent être ressenties comme une violation de la sphère privée — sait-on investir un appartement selon les normes en vigueur, est-on « civilisé » ?

Pour qu'émerge cet engagement dans une relation de proximité avec un travailleur social, d'autres conditions que la qualité du suivi entrent en compte : les relations ne peuvent être qu'une partie — reliée en réseau à

17. TREMBLAY, Vincent ; LE GOFF, Gwen ; CARBONEL, Natacha, "Paroles, expériences et migrations", *Rhizome*, n° 69-70, décembre 2018, p. 36. Ce texte, dans le même numéro de *Rhizome*, relate la même expérience que celui de la note précédente.

18. AULANIER, Audran, "Attention et hospitalité", art. cité (voir partie 2, scène 3).

19. ROSA, Hartmut, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris : Éd. La Découverte, 2018 [2016], 544 p. (voir p. 247).

20. Des "centres constitués d'appartements répartis au sein de communes", selon la dénomination officielle.

d'autres — d'un milieu d'hospitalité²¹. Si l'environnement quotidien, hors de l'hébergement, ne permet pas un certain relâchement et une forme de bien-être minimal, un plein investissement du demandeur d'asile dans une relation avec son travailleur social est complexe. C'est ainsi que Moussa m'explique, alors qu'il a quitté son hébergement dans une ville moyenne située à une petite centaine de kilomètres de Lille, que :

« Le foyer était bon, les gens qui travaillaient là-bas, très bon travail, ils m'ont beaucoup aidé, pour les dents aussi [*aide pour l'accès à des soins dentaires*], le bon manger, la télé, mais c'était tellement ennuyant. Tu ne vois pas le mouvement des gens [...]. Je préférerais rester dans la rue à Lille que là-bas [...]. Je savais pourquoi je revenais, je serais plus [davantage] devenu fou là-bas, car pas de lien avec personne ».

Dans son cas, l'environnement dans lequel il évolue en étant hébergé dans ce centre ne lui permet pas de s'engager dans des relations, que ce soit avec un travailleur social — il évoque seulement leur « très bon *travail* », s'en tenant à un aspect impersonnel — ou avec d'autres personnes.

Pour qu'une relation de proximité puisse émerger et être assez forte pour (ré)-armer le demandeur d'asile face aux épreuves de la vie « en public »²², il faut qu'elle s'accompagne d'un environnement rendu assez familier pour y habiter au moins *a minima*²³. Il est nécessaire que le demandeur d'asile ait un espace privé qu'il puisse investir assez pour n'être pas complètement dépendant (directement) de la relation avec son travailleur social, laquelle reste une relation d'aide, qu'il convient de prendre pour un bien sans lui donner un rôle trop central dans l'espoir de réussir à se maintenir soi-même. La plupart du temps, une telle relation est donc très difficilement envisageable lorsque le demandeur n'est pas hébergé²⁴. Si l'évocation de la « *gentillesse* » des travailleurs sociaux

21. STAVO-DEBAUGE, Joan, "De quoi (et pour qui) l'hospitalité est-elle une qualité ?", in : BOURGAULT, Sophie ; CLOUTIER, Sophie ; GAUDET, Stéphanie (sous la direction de), *Éthiques de l'hospitalité, du don et du care. Actualité, regards croisés*, Ottawa : Presses universitaires d'Ottawa, 2020, pp. 35-54.

22. Comme dans le cas d'Aslam, que j'étudie partie 2, scène 1 dans "Attention et hospitalité", art. cité.

23. "[L'*habiter*] ne peut être réduit ni au logement comme bâtiment empirique, ni à la maison comme paradigme du pouvoir familial, domestique ou féminin, ni à la propriété, au territoire délimité ou à la sphère privée. L'*habiter* doit d'abord être entendu dans sa dimension pragmatique: comme une manière de s'engager dans le monde et non pas de s'y situer. Une manière personnelle et intime qui fraye des voies usuelles dans le monde, en s'y accommodant par des chemins praticables et en y dessinant des paysages familiers". Voir : BREVIGLIERI, Marc, "Penser l'habiter, estimer l'habitabilité", *Tracés*, n° 23, 2006, pp. 9-14 (voir p. 9).

24. Même si, naturellement, cela n'empêche pas que des interactions ou des relations plus suivies avec des bénévoles, des travailleurs sociaux, etc., soient particulièrement bénéfiques même sans hébergement un tant soit peu durable. Mais la durabilité est souvent justement ce qui fait défaut en l'absence d'hébergement (en particulier pour les relations avec les travailleurs sociaux, qui sont plus attachés à un lieu que les bénévoles).

présente un caractère récurrent de la part des demandeurs d'asile, c'est donc principalement en raison de particularités liées à la procédure française²⁵ : l'impression d'enfin pouvoir habiter ressentie lors de l'arrivée en CADA et le taux d'encadrement assez important, rendent propice — au-delà des particularités locales et des manières de travailler qui peuvent différer selon les structures qui gèrent ces centres — une relation interpersonnelle avec un travailleur social. Tout cela permet un certain soulagement. Pour résumer : la perception la plupart du temps positive du travail d'accompagnement social réalisé dans les CADA est fortement dépendante du fait que l'accès à ce type d'hébergement ne soit pas garanti dès le début de la procédure, mais qu'il vienne souvent après une période encore plus difficile.

La plupart du temps, la perception des travailleurs sociaux par les demandeurs d'asile n'est pas aussi positive lorsque le parcours de ces derniers ne leur a pas permis d'obtenir une place en CADA ; et quelquefois, il arrive qu'une relation interpersonnelle n'émerge jamais vraiment, même en CADA, si les conditions évoquées d'habitabilité minimale, de durabilité du séjour, ne sont pas réunies. Ou parfois, tout simplement, si le rapprochement est rendu impossible par de trop grandes difficultés linguistiques, ou si « le courant ne passe pas » entre les personnes concernées — on reste dans le cadre de relations humaines, même si elles font partie du travail social²⁶. Il arrive aussi que des problèmes potentiellement importants apparaissent, qu'il ne faut pas négliger : formes de paternalisme, impression de la part des demandeurs d'asile que les travailleurs sociaux détiendraient un pouvoir discrétionnaire (sur le choix de l'hébergement au sein du CADA ou celui des colocataires, par exemple). Dit autrement, il n'est surtout pas question de poser que le CADA serait LA solution tant ce type d'hébergement ne peut que très difficilement être réellement habité²⁷, ce qui pèse lourdement sur les relations. Son principal avantage, finalement, est de laisser une place certaine à un travail social quotidien qui permet une proximité, positive pour les demandeurs d'asile²⁸. Il ne faut certes pas en faire un idéal, au risque d'occulter plu-

25. Pour plus de précisions, se référer à l'introduction de ce dossier thématique et à l'entretien sur les systèmes d'accueil que nous ont accordé Camille Gardesse, Christine Lelévrier et Christine Barwick.

26. Comme me l'a fait remarquer Sylvain Beck, parler de relation interpersonnelle est délicat, notamment du point de vue des travailleurs sociaux, puisqu'ils sont salariés et agissent dans le cadre de leurs missions professionnelles : le cadre de l'interaction est institutionnel, et des collègues de l'équipe peuvent prendre le relais si le courant ne passe pas. Cependant, les demandeurs d'asile investissent le plus souvent fortement une relation avec un seul travailleur social.

27. AULANIER, Audran, "Composer avec une intimité déniée", art. cité.

28. Et il peut par exemple favoriser un engagement personnel des travailleurs sociaux pour trouver des solutions de logement, comme le soulignent Camille Gardesse et Christine Lelévrier dans leur étude sur les villes moyennes.

sieurs dysfonctionnements du travail social de l'asile dans ce type d'établissement²⁹. Il importe cependant de souligner qu'une composante essentielle de l'activité professionnelle des travailleurs sociaux réside dans un certain rapport de proximité avec les demandeurs d'asile, lequel, s'il est rendu impossible, pose aussi des questions et explique en partie un certain malaise des travailleurs sociaux, que je ne peux aborder ici³⁰.

Le cas de l'Allemagne : « les travailleurs sociaux ? [...] Ils aident pour les papiers... »

En Allemagne, il n'existe pas réellement d'équivalent des CADA. Lorsqu'ils deviennent des demandeurs d'asile, les exilés passent nécessairement par un centre de premier accueil, avant éventuellement d'être transférés, au bout de quelques mois dans un centre de second accueil, plus petit, où plus de droits leur seront accordés (en termes de ressources financières, de possibilités de travailler, etc.)³¹. Dans les centres de premier accueil, le taux d'encadrement est minimal : la plupart du temps, un travailleur social doit suivre une centaine de personnes, voire plus³². Il ne peut de fait toutes les identifier précisément ni — *a fortiori* — les connaître réellement. À Mannheim, dans le centre de premier accueil ethnographié, il y avait six travailleurs sociaux — pas tous à temps complet — pour environ 700 demandeurs d'asile. Le taux d'encadrement remonte ensuite dans les centres collectifs de second accueil, plus petits, mais en étant rarement très important et en se centrant la plupart du temps sur ladite « *intégration* »³³.

Voir : *Gouvernance de l'accueil et expériences d'exilés dans les villes petites et moyennes*, Paris : PUCA, 2021, 108 p. (voir pp. 62-63).

29. Par exemple le fait qu'il contribue à la sélection de demandeurs d'asile "méritants", en reproduisant en partie des logiques étatiques. Ce qui d'ailleurs n'est pas franchement une spécificité de l'asile et se retrouve aussi dans d'autres branches du travail social : cette tension entre assistance et contrôle est au "fondement du travail social". Voir EBERHARD, Mireille ; GUELAMINE, Faïza, "Former les travailleurs sociaux dans le domaine des discriminations", *Hommes & migrations*, n° 1290, mars-avril 2011, pp. 56-65 (voir p. 60).
30. Pour quelques éléments sur ce malaise des travailleurs sociaux, voir par exemple GARCIA, Sophie, "L'éthique des travailleurs sociaux face aux politiques de l'asile : entre 'arrangements pratiques' et 'pratiques de contournements'", *Sciences & actions sociales*, n° 10, 2018, pp. 54-72, ou quelques articles de journaux, comme "Parfois j'ai honte : des travailleuses sociales pour demandeurs d'asile témoignent", *Rue89 Strasbourg*, janvier 2020, <https://www.rue89strasbourg.com/parfois-jai-honte-des-travailleuses-sociales-pour-demandeurs-dasile-temoignent-163139>.
31. Pour plus de précisions sur ces aspects, se référer, dans ce dossier thématique, à l'entretien sur les systèmes d'accueil que nous ont accordé Camille Gardesse, Christine Lelévrier et Christine Barwick.
32. Sebastian Muy fait état d'un taux d'encadrement équivalent à environ un travailleur social pour deux cents personnes hébergées à Berlin. Voir : MUY, Sebastian, "Interessenkonflikte Sozialer Arbeit in Sammelunterkünften gewerblicher Träger – Ergebnisse einer Fallstudie", *Neue Praxis*, Sonderheft 13: Flucht, Sozialstaat und Soziale Arbeit, 2016, pp. 157-166.
33. Concept qui n'a pas le même sens des deux côtés du Rhin : l'aspect économique (être indépendant), prenant plus d'importance en Allemagne. Sur les modèles nationaux d'intégration d'un point de vue historique, voir le numéro d'*Identities* dirigé par Dietmar Loch ("What Remains of the National Models of Integration? Ideal-Typical Construc-

Dans les deux cas, le travail consiste en une aide administrative (remplir des formulaires, prendre rendez-vous auprès des différentes administrations), ce qui se fait au détriment d'un véritable travail de proximité. Comme le relève Sébastien Muy, dans les centres de premier accueil, les travailleurs sociaux « *décrivent leur rôle plutôt comme une instance de médiation et de porte-parolat. Ils font part des besoins des résidents aux décideurs de la direction et demandent qu'il y soit donné suite* »³⁴. Dans les centres de second accueil, la volonté d'intégration est telle que le travail social de l'asile est relégué au second plan : lors d'un entretien collectif avec des travailleurs sociaux d'une ville moyenne de la banlieue de Mannheim, ces derniers m'ont expliqué de façon unanime qu'il « *faudrait plus séparer l'asile de l'intégration par le travail. Là, ils sont tous bloqués par l'asile* ». Puis le commissaire à l'intégration de la ville de reprendre : « *notre rôle, ce n'est pas qu'ils se sentent bien comme demandeurs d'asile, c'est qu'ils s'intègrent — on a une vision du futur* »³⁵.

En ethnographiant au quotidien l'activité des travailleurs sociaux pendant cinq mois dans un centre de premier accueil, j'ai pu assister à la rédaction de centaines de lettres et à des explications données sur autant de documents reçus par les demandeurs d'asile : recours contre une décision négative quant à la demande d'asile, demande de transfert dans un autre centre d'accueil, paiement d'amendes, lettres liées à des cours de langue ou à la scolarité des enfants... Deux ou trois fois par semaine, pendant quelques heures, lors des permanences sans rendez-vous, une queue de plusieurs dizaines de personnes se formait devant les bureaux des travailleurs sociaux. Une par une, elles venaient quérir leurs précieux conseils pour comprendre, remplir ou écrire des documents à destination des institutions ou de la direction du centre. Cette caractérisation est caricaturale : de la même façon que les travailleurs sociaux français ne sont pas que « *gentils* », leurs homologues allemands ne se contentent évidemment pas de « *faire des papiers* ». Elle a néanmoins le mérite de révéler une perception commune de leur travail par les demandeurs d'asile.

tions and Social Realities of Immigrant Incorporation in Europe”, Vol. 21, No. 6, 2014), en particulier son article pour le cas de l'Allemagne (“Immigration, Segregation and Social Cohesion: is the ‘German Model’ Fraying at the Edges?”, *Identities*, Vol. 21, No. 6, 2014, pp. 675-692) et celui de Jacques Barou pour le cas de la France (“Integration of Immigrants in France: a Historical Perspective”, *Identities*, Vol. 21, No. 6, 2014, pp. 642-657).

34. MUY, Sébastien, “Hilfe zwischen Abschreckung und Profit. Interessenkonflikte Sozialer Arbeit in Flüchtlingsammelunterkünften gewerblicher Träger in Berlin”, *PROKLA. Zeitschrift für Kritische Sozialwissenschaft*, Vol. 46, No. 183, pp. 229-244 (voir p. 234).

35. Entretien collectif réalisé en juillet 2019 près de Mannheim, en Allemagne.

« *Ceux qui savent ce qui est bon pour nous, c'est eux* », me dit Yusuf, avec qui je discute après l'avoir rencontré lors d'un de ses rendez-vous avec un travailleur social. « *De toute façon, leurs papiers, c'est en allemand, ils te disent et tu signes : il n'y a que ça à faire et espérer partir de là* », poursuit-il. Kenesa, rencontré dans la cour, évoque quant à lui « *la traduction qu'ils te font pour les lettres, quand tu reçois des papiers* », sinon, il ne se rend jamais dans leur bureau. Comme on le voit, c'est bien leur « *savoir spécialisé* » qui est mis en avant, bien plus qu'en France. Durant ces courts rendez-vous, la relation n'a que peu le temps de s'installer : « *ils disent et tu signes* », comme le dit Yusuf. Bien sûr, d'autres types de rendez-vous, plus longs, plus personnalisés, existent³⁶ ; mais ils ne profitent qu'à une infime minorité de demandeurs d'asile. Quelques tentatives d'animation sont aussi faites, comme des sorties pour assister à des matchs de handball ou pour fêter Noël. Mais cela n'attire pas les foules, principalement par manque d'information : pour compléter la liste de volontaires pour le match de handball, j'ai appelé quelques demandeurs que je connaissais ; pour la fête de Noël, qui se déroulait au sein du centre, nous avons, avec un bénévole, frappé aux portes de nombreuses chambres pour inciter les gens à venir. La plupart ne savait même pas que cet événement avait lieu. De plus, étant donné que rares sont les demandeurs d'asile qui obtiennent le statut de réfugié alors qu'ils sont encore hébergés dans les centres de premier accueil, les travailleurs sociaux sont particulièrement volontaires pour aider ceux qui ont finalement reçu une décision positive émanant du BAMF (*Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés*), arguant que ces moments leur permettent de « *sentir leur utilité* ». Même avec les désormais réfugiés, une relation de proximité n'a pas le temps de s'établir (puisque ces derniers auront rapidement le droit de sortir du centre). Mais, du côté des travailleurs sociaux, la relation qui se crée autour de l'obtention d'un statut renforce, par contraste, l'impression que leur travail quotidien, marqué du sceau des refus et des longues attentes, s'effectue plus avec des « *cas à traiter* » qu'avec des personnes ; ce qui les éloigne de leur mission d'accompagnement. Une travailleuse sociale déclare à ce propos :

« On n'a pas le temps de connaître les personnes, depuis 2015, on ne les prépare même plus à aller au BAMF, ils arrivent après... On a

36. Je ne peux insister ici sur les différentes tâches quotidiennes des travailleurs sociaux dans les centres de premier accueil, mais cet aspect fait partie d'éléments encore non publiés des recherches de ma thèse de doctorat. D'autres enquêtes empiriques sur ces points seraient les bienvenues, car, comme le souligne Vicky Täubig, encore très peu de travaux s'intéressent à la quotidienneté du travail social en Allemagne dans les centres de premier accueil. Voir : TÄUBIG, Vicky, "Flüchtlingssozialarbeit und soziale Ausschließung", in : ANHORN, Roland ; STEHR, Johannes (edited by), *Handbuch Soziale Ausschließung und Soziale Arbeit*, Wiesbaden : Springer VS, 2021, pp. 1025-1042.

perdu toute une partie de notre métier, c'est parfois difficile pour nous aussi »³⁷.

Après le « *transfert* » dans un centre de second accueil, les relations avec les travailleurs sociaux restent rares. Mahmoud, dont les propos sont repris dans le titre de cette partie, préfère mettre l'accent sur le rôle des bénévoles, qui organisent des sorties lui permettant de mieux connaître la région, plutôt que sur les travailleurs sociaux, dont il ne parvient d'ailleurs plus à se souvenir des noms. Si certains enquêtés jugent pesante la présence des bénévoles, la plupart des co-hébergés de Mahmoud partagent son point de vue sur les travailleurs sociaux. Ce qui du reste semble plutôt logique eu égard à la volonté évoquée plus haut d'envisager le futur plutôt que de se focaliser sur le présent. Concrètement, et en plus de l'aide directe qu'ils leur apportent dans le cadre des démarches administratives, les travailleurs sociaux passent davantage de temps à démarcher des bailleurs pour trouver d'autres logements, à solliciter les centres de formation en vue de décrocher des contrats d'apprentissage, la chambre de commerce pour des stages ou du travail, puis à mettre en lien les demandeurs intéressés et les employeurs ou les structures de formation, que de s'occuper du quotidien, rôle dévolu aux bénévoles à travers l'*Ehrenamtsschule*³⁸, l'*Asylcafé*³⁹, les sorties touristiques, etc.

En résumé, en Allemagne, la relation entre demandeurs d'asile et travailleurs sociaux se *contractualise* d'emblée, au moyen du *document*⁴⁰. Pour le dire plus précisément, c'est le document (qui doit être rédigé ou traduit par le travailleur social) qui contractualise immédiatement la relation en l'absence, pourtant, de contrat⁴¹. Le document prend une place capitale et il est particulièrement compliqué, des deux côtés de la relation, de s'en détacher. De fait, c'est la volonté étatique, affichée, d'*intégrer* au plus vite les étrangers qui oriente prioritairement l'accompagnement social vers un soutien qui concerne des épreuves aussitôt portées *sur* les conventions (recours administratifs, plainte auprès de la direction du centre d'accueil, demande de transfert dans un autre centre, paiement d'une

37. Entretien (informel) avec une travailleuse sociale en décembre 2018, à Mannheim.

38. L'école proposée au sein du centre par des bénévoles, et consistant majoritairement en des cours de langue "appliqués" aux vocabulaires professionnels que ceux qui peuvent travailler sont amenés à utiliser (à la plomberie, à la manutention, etc.).

39. Des moments de discussions avec des bénévoles, autour de boissons chaudes. Assez couramment en Allemagne certains *Asylcafés*, organisés en association et situés hors des centres d'accueil, font aussi de l'aide juridique.

40. Cette analyse gagnerait à être un peu plus affinée en la mettant en lien avec la catégorie des demandeurs ayant de "bonnes perspectives de rester", ce que je ne peux faire ici faute de place. Je signale tout de même que cela n'empêche pas qu'une relation privilégiée s'installe parfois, mais qu'elle fait moins partie du quotidien de l'accompagnement — tous centres allemands confondus — que dans les CADA français.

41. Contrat qui, même de manière minimale, engage à un suivi individuel sur la durée...

amende, lettre d'orientation pour voir un médecin, etc.). De fait, « *le ménagement accordé dans le contact de proximité [qui] contribue à renforcer l'idée de la restauration d'une dignité de la personne* »⁴² n'a quasiment aucune place, en raison de l'organisation de systèmes d'accueil (ou du moins, ce rôle est prioritairement réservé aux bénévoles). Reste tout de même une forme d'attachement aux travailleurs sociaux : pour ceux qui viennent régulièrement les voir au bureau, participent aux sorties, ou aident à traduire pour d'autres demandeurs d'asile (particulièrement quelques arabophones parlant bien l'anglais), les travailleurs sociaux — par leur position médiatrice — restent une forme de prise. Lorsque des mauvaises nouvelles arrivent, ils sont ceux vers qui on se tourne, en évoquant alors le fait qu'ils soient « *de la famille* », ou « *de notre côté* » pour réclamer un soutien explicite⁴³. Soutien qui, le plus souvent, reste néanmoins demandé sous la forme d'un nouveau document : une lettre attestant de leur bonne conduite, de leur aide, de la véracité de leur récit...

Nouer des relations

Si on part du principe que pour se composer un milieu hospitalier — apte à nous protéger dans la durée —, il faut nouer des relations, alors, dans le cadre de l'asile, celles qui se nouent avec des travailleurs sociaux semblent rarement assez solides. Je ne dis d'ailleurs pas « nouer » par hasard : un nœud n'appartient en propre à personne, il est déjà mouvement de mise en commun qui aide à se maintenir soi⁴⁴. Dans le nœud de la relation, le travailleur social, par son travail de proximité, peut prémunir « *le bénéficiaire des occurrences de la violence, mais il tient aussi à s'assurer qu'il se montre prêt à se maintenir dans un cadre d'évaluation et de comparaison* »⁴⁵. Cela serait particulièrement important dans le cadre de la demande d'asile, pour que le demandeur puisse s'affirmer en public dans une durée qui dépasse celle de l'hébergement *en tant que* demandeur d'asile. Si la sortie de l'hébergement se passe mal — qu'il n'obtient

42. BREVIGLIERI, Marc ; PATTARONI, Luca ; STAVO-DEBAUGE, Joan, "Quelques effets de l'idée de proximité sur la conduite et le devenir du travail social", *Revue suisse de sociologie*, vol. 29, n° 1, 2003, pp. 141-157 (voir p. 147).

43. Voir le texte suivant, où je décris une scène de ce type : AULANIER, Audran, "Vivre dans un *Erstaufnahmestelle*. Le cas de Mannheim", in : SEBAUX, Gwenola ; YOUSOUFI, Meryem (sous la direction de), *Les frontières de la citoyenneté. Enjeux de l'accueil des primo-arrivants*, Agadir : Édition de la faculté des lettres et des sciences humaines – Université Ibn Zohr, 2021, pp. 139-159.

44. Ou pour le dire avec les mots de Michel Autès : dans le travail social, "*la transaction est première par rapport aux objets de la transaction [...]. Corollaire : la transaction porte sur l'individu, le sujet, à travers la perception d'un manque, qu'elle prétend surmonter pour maintenir les conditions de la cohésion sociale. Travail sur la subjectivité, ou travail sur le lien social, comme construction d'un monde commun lui-même fondateur des identités subjectives, se confondent ici*". Voir "La relation de service identitaire, ou la relation de service sans services", *Lien social et politiques*, n° 40, pp. 47–54 (voir p. 52).

45. BREVIGLIERI, Marc ; PATTARONI, Luca ; STAVO-DEBAUGE, Joan, art. cité (voir p. 147).

pas de protection ou un logement adéquat — le demandeur d’asile n’est bien souvent pas complètement armé pour se maintenir de manière autonome au milieu de règles administratives particulièrement complexes. Or, la sortie de l’hébergement est aussi le moment où l’accompagnement s’arrête, ce qui revient à « *déconsidérer les attentes de proximité et de sollicitude des personnes particulièrement vulnérables* », et revient « *à les exposer trop hâtivement à la brutalité probable d’une sanction publique dévalorisante* »⁴⁶. Revers d’un travail de proximité non mené à son terme, les sentiments envers les travailleurs sociaux peuvent être très changeants et avoir du mal à dépasser des accusations personnelles, qui tiennent peu compte du cadre institutionnel. Pour résumer : de la « *personne gentille qui fait partie de la famille* », on passe à quelqu’un qui « *nous déteste et travaille mal* ». Encore une fois, le travailleur social reste une prise à laquelle il est possible de s’accrocher pour protester contre un sentiment d’injustice. Ainsi de Cathy qui, lorsqu’elle est déboutée du droit d’asile, appelle plus de 30 fois en un week-end sa travailleuse sociale, lui intimant de se remettre au travail et m’expliquant qu’elle lui a mis des bâtons dans les roues — alors que quelques jours auparavant elle parlait d’elle comme « *une vraie amie* ». La demandeuse s’extrait ici d’une relation de proximité pour évoquer un « *travail* » plus impersonnel. Par ailleurs, sans qu’une détestation envers les travailleurs sociaux ne s’installe forcément, le sentiment d’avoir été « *laissé tomber* » et la formulation de critiques explicites sur l’accompagnement sont assez courants lorsque, malgré la reconnaissance du statut de réfugié ou l’obtention de la protection subsidiaire, la situation ne s’améliore pas rapidement⁴⁷. La durée de l’accompagnement, limitée dans le temps parce que circonscrite à la période de la demande d’asile, pose problème. Ce, d’autant plus que la fin de la procédure d’asile n’est pas nécessairement synonyme de tranquillité. Au contraire, beaucoup font face ensuite à des difficultés potentiellement encore plus grandes, comme devenir sans-papiers ou même devoir se débrouiller en France ou en Allemagne avec – certes – un statut, mais un accompagnement minimal⁴⁸.

46. BREVIGLIERI, Marc ; STAVO-DEBAUGE, Joan, *op. cit.* (voir p. 143).

47. Il est aussi à noter qu’en France, les demandeurs d’asile et les réfugiés peuvent être amenés *a posteriori* à considérer différemment leur passage en CADA – parfois idéalisé –, si au terme de celui-ci un contrat de travail stable n’est pas signé au bout de quelques mois ou années. Sur ce thème, voir l’article d’Anja Bartel dans ce dossier.

48. Minimal, et le plus souvent mal adapté. Que ce soit au niveau des “cours de langue” pour les réfugiés ou de l’encadrement de l’intégration par le travail, ces dispositifs ajoutent un certain nombre de difficultés et ne sont pas du tout adaptés aux particularités des personnes en question. Voir l’article d’Emma Fiedler dans ce dossier en ce qui concerne les cours de langue et, à propos du travail : KEYHANI, Behrouz, “L’intégration par l’économique. La

L'accompagnement des demandeurs d'asile sur une durée limitée fait partie des particularités du travail social de l'asile, qui est fortement dépendant du statut administratif de la personne suivie : à partir du moment où elle n'a plus ce statut de demandeur d'asile, elle n'est plus censée être accompagnée, ou plus de la même façon. Ainsi se forme une « *contradiction sur le fond entre certains des principes qui prévalent en matière de contrôle des frontières (soumettre la légitimité de la présence des étrangers sur le sol français à des règles sélectives qui, nécessairement, conduisent à certains refus) et ceux qui régissent les pratiques de travail social (œuvrer en faveur de l'“autonomie de la personne”)* »⁴⁹. Le travail de proximité, qui est censé mener à une certaine autonomie⁵⁰, se trouve empêtré dans ces particularités. Si l'ambivalence entre contrôle et accompagnement est un dilemme courant dans le domaine du travail social, le statut particulièrement précaire des demandeurs d'asile pose des difficultés majeures aux travailleurs sociaux pour nouer des relations de proximité dans la durée avec les usagers, pour « *respecter les principes du travail social* », comme l'a montré Sophie Garcia en travaillant sur « *l'éthique des travailleurs sociaux face aux politiques de l'asile* »⁵¹. En raison de ces spécificités, les demandeurs d'asile ressentent souvent un déni de reconnaissance, faute de pouvoir accéder à une certaine forme de dignité que permet le « *ménagement accordé dans le contact de proximité* »⁵².

Conclusion

De manière générale, la construction de relations de proximité entre les travailleurs sociaux et les demandeurs d'asile est compliquée dans le contexte de l'asile, et cela n'aide pas au maintien de soi des demandeurs

déqualification des réfugiés afghans”, *Travail et emploi*, n° 161, 2020, pp. 93-118. Ajoutons que l'absence de prise en compte spécifique de leur statut pousse les réfugiés à ne pas se sentir reconnus par les accompagnants à l'emploi, qui ne font que peu cas de leur expérience. Les réfugiés, au contraire, “ne souhaitent pas parler de leurs expériences de violence, de traumatisme vécu, mais ils attendaient que les acteurs des dispositifs reconnaissent leur existence et ainsi prennent en considération les difficultés qu'ils pouvaient éprouver dans le cadre de la construction de leur ‘projet professionnel’”. Voir TCHOLAKOVA, Alben, “La relation de service comme rapport de reconnaissance : l'exemple de l'accompagnement des réfugiés vers le travail”, *Travailler*, n° 32, 2014, pp. 99-129 (voir p. 109).

49. FRIGOLI, Gilles ; JANNOT, Jessica, “Travail social et demande d'asile : les enseignements d'une étude sur l'accueil des demandeurs d'asile dans les Alpes-Maritimes”, *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2004, pp. 223-242 (voir p. 240).
50. Même si le caractère presque absolu de l'autonomie, à rechercher tout le temps, pose question par ailleurs ; question impossible à traiter dans ces pages. Voir néanmoins les travaux de Luca Pattaroni, à commencer par sa thèse de doctorat : *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris : EHESS, 2005, 671 p.
51. GARCIA, Sophie, “L'éthique des travailleurs sociaux”, art. cité.
52. BREVIGLIERI, Marc ; PATTARONI, Luca ; STAVO-DEBAUGE, Joan, art. cité (voir p. 147).

d'asile. Le système d'accueil allemand, en raison de son moindre investissement sur la procédure d'asile en tant que telle et de l'organisation de l'hébergement, laisse encore moins de place que le système français à l'établissement de telles relations. Reste qu'en France, seule une minorité de demandeurs d'asile a la chance d'être hébergée en CADA et de bénéficier d'un tel suivi qui, par ailleurs et au-delà de ce qui a été développé ici, est parfois étouffant. Il semble qu'on retrouve en creux, à travers cette différence, une compréhension différente du concept d'intégration. Ce qui importe en Allemagne est de devenir le plus rapidement possible indépendant des aides sociales et de trouver du travail — la priorité étant donnée à l'accompagnement dans cette direction, là où en France, le but est davantage de pouvoir s'installer durablement une fois l'asile obtenu, avant de chercher du travail — l'accompagnement étant davantage centré sur l'obtention de l'asile et le quotidien de la vie comme demandeur d'asile⁵³.

53 Je remercie Anja Bartel, Sylvain Beck et Clothilde Arnaud pour leur lecture de ce texte et leurs remarques. Merci également aux relecteurs de *Migrations société*.